

La suppression des RASED, une mesure inique.



la

C'est la stupeur à l'annonce par l'Inspecteur d'Académie de la suppression des RASED -réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficultés- du département. Une mesure que l'on croyait impensable même si l'on savait que le budget prévoyait 5700 suppressions de postes hors classe.

Oui ils ont osé et c'est tout un symbole que de supprimer 40 années d'expérience contre les difficultés scolaires. Un symbole d'injustice.

L'aide pour les enfants en difficulté c'est en 1970 la mise en place des GAPP, groupes d'aides psychopédagogiques. L'école veut alors faire de lutte contre l'échec scolaire une priorité.

En 1990, les GAPP sont remplacés par les RASED qui se définissent comme un dispositif permettant d'apporter, dans le cadre du service public, des aides différenciées.

Chaque équipe de RASED associe 3 catégories de personnels spécialisés : un psychologue, un enseignant spécialisé chargé de l'aide aux apprentissages (maître E) et un autre chargé de la prévention des difficultés à devenir élève (maître G). Des aides très complémentaires qui apportent des réponses aux difficultés dans le cadre scolaire même si toutes les difficultés ou les troubles ne relèvent pas des RASED.

La mise en place des RASED rompt avec une approche individuelle du seul enseignant en introduisant une pluralité de regards sur les difficultés d'apprentissage.

Les personnels ont été formés pendant une année par l'Éducation nationale et ont bien souvent enrichi leur pratique par d'autres formations, par l'investissement dans des associations professionnelles.

C'est toute cette mémoire institutionnelle, cette richesse que l'on va barrer d'un trait de plume, sans état d'âme, sur l'autel du dogme libéral de la suppression des postes de fonctionnaires.

La méthode est exécrationnelle : on fait disparaître les RASED sans bilan et dans le mépris des personnels et du travail qu'ils effectuaient. Un rapport parlementaire récent disait même que « la mise en extinction » était inacceptable.

Outre l'intervention auprès des enfants en difficultés, en groupe ou en individuel, les RASED favorisaient aussi un travail d'équipe avec les enseignants, une aide dans les réponses à apporter, dans le travail avec les familles. Les postes de psychologue semblent maintenus (2 postes supprimés), ils ne peuvent aujourd'hui répondre à toutes les demandes et ils seront demain seuls à faire face sans équipe.

Le Tarn compte 18 RASED, avec chacun 3 catégories de personnels (Psychologue, maître E, maître G) permettant dans une année le suivi de 100 à 150 enfants. C'est donc plus de 3000 enfants qui ne recevront plus d'aide spécialisée ! Quel gâchis !

Nous vous demandons d'arrêter les attaques contre les RASED et de mettre un terme aux suppressions d'emplois dans l'Éducation nationale.

Association
psychologues
scolaire du Tarn

AME 81



A.R.E.N 81



éducation
Sud
TARN

Nous vous demandons d'arrêter les attaques contre les RASED et de mettre un terme aux suppressions d'emplois dans l'Éducation nationale.

Nom	Prénom	Fonction	Lieu	Courriel

Pétition à renvoyer impérativement le 8/02/2012 pour une remise au préfet lors du CDEN du 10/02/2012

FCPE : 11 rue Fonvielle 81000 Albi
Se-Unsa : 17 rue Fonvielle 81000 Albi
Snuipp FSU : 201 rue Jarlard 81000 Albi
Sud Éducation : 42 boulevard Carnot 81000 Albi